

DASSAULT AVIATION

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 62 170 196,80 €
SIÈGE SOCIAL : 78, QUAI MARCEL DASSAULT – 92210 SAINT-CLOUD
712 042 456 R.C.S. NANTERRE

-oOo-

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 13 MAI 2026

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

-oOo-

.../...

RÉSOLUTIONS DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

.../...

TREIZIÈME RÉSOLUTION

Nomination de Grant Thornton comme Commissaire aux comptes titulaire

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées ordinaires, après avoir constaté que le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la société Forvis Mazars arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée et que cette société a atteint la durée maximum de mandats autorisée par l'article L. 821-45 du Code de commerce, décide, sur proposition du Conseil d'administration, de nommer en remplacement la société Grant Thornton en qualité de Commissaire aux comptes titulaire pour six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2032 sur les comptes de l'exercice 2031.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix exprimées par les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance, 123 715 508 voix ayant voté pour et 4 095 voix ayant voté contre.

.../...

DIX-NEUVIÈME RÉOLUTION

Pouvoirs pour formalités

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées ordinaires, donne tous pouvoirs aux porteurs d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal constatant ses délibérations afin d'accomplir toutes formalités légales de dépôt ou de publicité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix exprimées par les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance, 123 719 956 voix ayant voté pour et 469 voix ayant voté contre.

.../...

Extrait certifié conforme à l'original



Éric TRAPPIER
Président-Directeur général